

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL
ET DU TOURISMEANNEE 1967 - N° 397 /PR/MFPTT/DP.ISOMMAIRE:

Décret rapporté .

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENTPrésenté par
le Directeur
du Personnel,

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965;
 VU le Décret n°147/PR. du 16 Mai 1967 portant formation du
 Gouvernement;
 VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les Services
 rattachés à la Présidence de la République et fixant les
 attributions des Membres du Gouvernement;

WISE : VU la Loi n°59-21/ALD. du 31 Août 1959 portant Statut Général
 de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont
 modifiée;

CONTROLEUR
FINANCIER,

VU le Décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités
 communes d'application du Statut Général de la Fonction
 Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié;

VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement
 sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels
 divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et
 Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont
 modifié;

VU l'Arrêté n°81/PC/MFAEP/D-3 du 29 Septembre 1964 portant
 admission à la retraite de certains fonctionnaires de divers
 corps;

VU le Décret n°455/PC/MFPTAS/DP.I du 9 Décembre 1965 portant
 maintien en activité de certains fonctionnaires de l'Ensei-
 gnement;

ORIGINAL
D

I VU la lettre n°553/MIJS/CAB-BGP. du 11 Octobre 1967 du Ministre
 de l'Information, de la Jeunesse et des Sports,

PR
SGG
IAA8
2
I

D E C R E T E :

MFPTT
MEN
MIJSI
I
I

ARTICLE 1er. - Est et demeure rapporté en ce qui concerne M.
 MARTINS Gutenberg, Professeur de 1ère classe 3ème échelon des
 Cours Normaux et Collèges d'Enseignement Général, le décret
 n°455/PC/MFPTAS/DP.I du 9 Décembre 1965 portant maintien en
 activité de certains fonctionnaires de l'Enseignement.

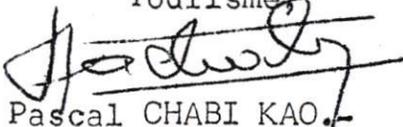
DP
DFP
DC2
I
2DB
CF
DII
I
I

ARTICLE 2. - Le présent décret qui aura effet à compter du
 1er Janvier 1968 sera publié au Journal Officiel
 de la République du Dahomey./.-

TRESOR
PENSIONS
INTER.I
2
I

Fait à COTONOU, le 10 Novembre 1967

VU :

CS 6 -
DGAJL 2
Gde.Ch.1Le Ministre de la Fonction
Publique, du Travail et du
Tourisme
Pascal CHABI KAO.

Général Christophe SOGLO.-

VU :

Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du Plan,